



<p>RETURN BIDS TO : RETOURNER LES SOUMISSIONS À :</p> <p>Bid Receiving / Réception des soumissions</p> <p>Email / Courriel : urp-bru@international.gc.ca</p> <p style="text-align: center;">MODIFICATION #1 DEMANDE DE PROPOSITION</p> <p style="text-align: center;">AMENDEMENT #1 REQUEST FOR PROPOSAL</p> <p>Proposal to: Department of Foreign Affairs Trade and Development.</p> <p>We hereby offer to sell to His Majesty the King in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out thereof.</p> <p>Proposition aux : Ministère des Affaires étrangères, commerce et développement</p> <p>Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté le Roi du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toutes feuilles ci-annexées, au(x) prix indiqué(s).</p> <p>Comments - Commentaires</p> <p>Issuing Office – Bureau de distribution Foreign Affairs, Trade and Development SPBC / Affaires étrangères, commerce et développement, SPBC 200 Promenade du Portage, Gatineau, QC</p>	<p>Title / Titre Fund Management Services for the "Outcome Fund for Education Results" (OFFER) Project in Colombia.</p>	<p>Date 29 février 2024</p>	
	<p>Solicitation No. / N° de l'invitation 24-251054</p>		
	<p>Client Reference No. / No. de référence du client(e)</p>		
	<p>Solicitation Closes / L'invitation prend fin At / à : 14 :00 EST (Eastern Standard Time / HNE (Heure Normale de l'Est) On / le: 3 Avril, 2024</p>		
	<p>F.O.B. / F.A.B.</p> <p>Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/></p>		
	<p>Destination of Goods and Services / Destinations des biens et services</p> <p>Department of Foreign Affairs, Trade and Development (DFATD)/ Ministère des Affaires étrangères, commerce et développement (MAECD)</p>		
	<p>Address Inquiries to : Adresser toute demande de renseignements à : Isabelle Doray Contracting Authority Email / Courriel: Isabelle.doray@international.gc.ca</p>		
	<p>Delivery Required / Livraison exigée</p>	<p>Delivery Offered / Livraison proposée</p>	
	<p>Vendor Name, Address and Representative / Nom du vendeur, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur</p>		
	<p>Telephone No. / No. de téléphone</p>		
<p>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor (type or print) / Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</p>			
<p>Signature</p>		<p>Date</p>	



MODIFICATION #1 DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS

La présente modification #1 de la demande de propositions vise à :

- (A) Répondre à des questions relatives à la Demande de propositions (DDP)
- (B) Indiquer les modifications apportées à la DDP.

(A) QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTION #1.

Nous notons qu'aux critères cotés CC 2.1, CC 3.1 et CC 4.1, il y a une disposition spécifique qui stipule : « Si la formation de la ressource proposée a été obtenue à l'extérieur du Canada, le soumissionnaire doit présenter, avec la preuve de la formation déclarée, une évaluation de la validation des titres de compétences étrangers par rapport aux normes canadiennes. ».

Les soumissionnaires peuvent s'adresser au Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI), qui peut les aider dans le processus. Étant donné que la majorité des ressources proposées n'auront pas reçu de diplôme d'un établissement canadien et compte tenu du temps très important requis pour obtenir ces certifications et évaluations, Affaires mondiales Canada accepterait de modifier cette exigence pour qu'elle soit requise au stade de l'attribution du contrat plutôt qu'au stade de la proposition ? La période normale requise pour une demande de propositions compétitive comme celle-ci n'est pas suffisante pour l'obtention d'une évaluation des diplômes universitaires du CICDI, en particulier pour un candidat provenant d'un pays en développement.

REPONSE #1.

Cette demande est acceptée par Affaires mondiales Canada

Les soumissionnaires auront au maximum 60 jours civils, après la date de clôture des offres, pour fournir l'évaluation de la validation des titres de compétences étrangers.

Si l'évaluation de validation des titres de compétences étrangers n'est pas fournie avant la fin du soixantième (60e) jour, aucun point ne sera accordé pour la formation de la ressource proposée.

QUESTION #2.

Nous demandons à Affaires mondiales Canada une prolongation de 2 semaines de cet appel d'offres afin que les fournisseurs aient suffisamment de temps pour soumettre une offre technique la plus solide possible. Compte tenu de la clarification concernant la validation des titres de compétences étrangers, une période d'appel d'offres plus longue peut également être requise si les soumissionnaires doivent soumettre des évaluations des diplômes universitaires du CICDI.

REPONSE #2.

Affaires mondiales Canada accepte de prolonger la période de l'appel d'offre jusqu'au 3 avril 2024, 14h Heure normal de l'est

QUESTION #3.

Au critère coté CC#1 : « 3 points seront attribués par élément lorsque les tâches réalisées sont décrites dans l'un des trois (3) PROJETS proposés »

Comment le soumissionnaire peut-il obtenir les 3 points par élément ? Le soumissionnaire doit-il décrire les tâches effectuées dans chaque élément pour les 3 projets ? Ou peut-il obtenir les 3 points au total en justifiant adéquatement les tâches effectuées dans chaque élément pour au moins un projet ?

REPONSE #3.

Aucun point partiel ne sera attribué tout au long du processus d'évaluation de ce critère. Si le soumissionnaire décrit et résume suffisamment son expérience pour chaque élément, il recevra la totalité des trois (3) points. Tous les projets ne doivent pas nécessairement démontrer une expérience dans chaque élément. Si au moins un (1) projet décrit suffisamment l'expérience du soumissionnaire avec un élément, les points seront attribués.



QUESTION #4.

Au critère coté CC#1 : « Si le nombre de projets inclus dans la soumission dépasse le nombre indiqué dans les critères d'évaluation, le MAECD évaluera uniquement les 3 premiers projets dans l'ordre dans lequel ils sont fournis. »

Le soumissionnaire Doit-il présenter 3 projets pour obtenir tous les points? Ou peut-il présenter moins de 3 projets ?

REPONSE #4.

Les soumissionnaires n'ont pas besoin de soumettre trois (3) projets pour obtenir tous les points. Le soumissionnaire peut en soumettre jusqu'à trois, selon les besoins, pour démontrer l'expérience évaluée en vertu du critère, si une (1) ou deux (2) s'avèrent insuffisantes pour la démonstration.

Si un soumissionnaire en fournit plus de trois, les trois premiers qui apparaîtront seront évalués et les autres seront ignorés.

QUESTION #5.

Au critère coté CC #2 CC 3 CC# 4 : « La ressource **DOIT** avoir effectué les tâches associées au projet pendant au moins douze (12) mois consécutifs (1 an) – de AA-MM à AA-MM pour chaque projet fourni en réponse au critères »

Étant donné que pour les CC1.1, 1.2 et 1.3, la durée de 12 mois consécutifs par projet présenté n'est pas requise, quelle est la justification de cette exigence de ressources dans les CC#2-4 ? Une expérience d'une durée équivalente (c'est-à-dire 12 mois) dans plus d'un projet pourrait-elle être tout aussi pertinente ?

REPONSE #5.

L'objectif du CC1 est d'évaluer l'expérience d'un soumissionnaire dans la mise en œuvre et la supervision de projets, tandis que les CC 2, 3 et 4 sont destinés à évaluer l'expérience globale des ressources proposées.

QUESTION #6.

Aux critères cotés CC #2-4 : « Si la formation de la ressource proposée a été obtenue à l'extérieur du Canada, le soumissionnaire doit soumettre, avec la preuve de formation déclarée, une validation des titres de compétences étrangers par rapport à l'évaluation des normes canadiennes. Les soumissionnaires peuvent s'adresser au Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI), qui peut les aider dans le processus. Cette validation doit-elle être effectuée uniquement pour a) un diplôme d'études supérieures et b) un diplôme de premier cycle ?

Ou aussi pour c) un certificat de formation dans les disciplines de la gestion de projet, de la finance innovante, de la programmation de paiements basés sur les résultats, de l'égalité des sexes, et d) un certificat professionnel dans une discipline pertinente ?

REPONSE #6.

L'évaluation de validation des titres de compétences étrangers par rapport aux normes canadiennes est requise pour toutes les études et certifications des ressources qui ont étudié à l'extérieur du Canada.

QUESTION #7.

Aux critères cotés CC #2-4 : « Trois (3) points supplémentaires pour un certificat professionnel d'une *discipline pertinente ».

Pourriez-vous indiquer un exemple de « certificat professionnel complémentaire » ? Étant donné que nous présentons déjà 1) les certificats d'études supérieures, 2) le certificat de premier cycle et 3) les certificats de formation, il n'est pas clair quel autre type de certification professionnelle est attendu.

REPONSE #7.

Affaires mondiales Canada (MAECD) supprimera le critère (d) des critères cotés 2.1, 3.1 et 4.1. et modifiera le critère (a) et (c). Voir ci-dessous (B) **MODIFICATIONS APPORTÉES À LA DDP #4**



QUESTION #8.

Aux critères cotés CC #2-4 : 3 points seront attribués par élément lorsque les tâches entreprises sont décrites dans l'un des trois (3) PROJETS proposés.

La ressource doit-elle décrire les tâches effectuées dans chaque élément pour les 3 projets ? Ou peut-il obtenir les 3 points au total en justifiant adéquatement les tâches effectuées dans chaque élément pour au moins un projet ?

REPONSE #8.

Au moins un (1) des trois (3) projets proposés doit démontrer suffisamment l'expérience des ressources dans l'exécution de chaque élément. La ressource n'est pas tenue de démontrer le même élément dans tous les projets proposés pour obtenir les points pour l'élément correspondant.

QUESTION #9.

À la section I : Soumission technique de la PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS de la DDP, il est indiqué que dans la section « Les soumissionnaires doivent démontrer leur capacité et décrire leur approche de manière approfondie, concise et claire pour effectuer les travaux ».

Nous comprenons que la soumission technique sera évaluée pour un maximum de 195 points, comme détaillé à l'annexe E-3.

Y a-t-il des points ou des critères d'évaluation supplémentaires liés à la description de l'approche des soumissionnaires, ou comment la composante de l'approche sera-t-elle évaluée puisqu'elle n'est pas détaillée à l'annexe E-3 ?

REPONSE #9.

La section I: soumission technique de la PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS informe le soumissionnaire comment répondre aux critères d'évaluation de l'ANNEXE E. Tous les points qui seront accordés et tous les critères d'évaluation sont dans l'ANNEXE E seulement.

QUESTION #10.

Annexe B Base de paiement : Les tableaux de la section A. Services professionnels comprennent seulement trois lignes pour les trois ressources requises : 1) le directeur, 2) le gestionnaire du défi et 3) le gestionnaire du Fonds. Cependant, le soumissionnaire disposera naturellement d'une équipe plus large pour le projet, qui comprendra davantage de personnel senior et subalterne pour soutenir l'exécution du projet. Ces membres supplémentaires de l'équipe devraient-ils être ajoutés à la section A. Services professionnels du budget, ou devraient-ils être comptabilisés ailleurs ?

REPONSE #10.

Aucune ressource supplémentaire ne doit être proposée par le fournisseur. Les trois (3) ressources identifiées par MAECD, à l'annexe B, sont les trois seules ressources que les fournisseurs doivent proposer.

QUESTION #11.

À L'ANNEXE « E-3 » - CRITÈRES TECHNIQUES COTÉS, il est indiqué que le Total des points du critères coté CC3 est de 47 points.

Cependant, au Total Évaluation Technique Coté – Gestionnaire Principal des Défis de l'OFFER, il est indiqué 44 points.

Pourriez-vous s'il vous plaît confirmer quel est le Total des points pour Évaluation Technique Coté – Gestionnaire Principal des Défis de l'OFFER ?

REPONSE #11.

Le Total des points pour Évaluation Technique Coté – Gestionnaire Principal des Défis de l'OFFER est 47 points. Voir ci-dessous (B) **MODIFICATONS APPORTÉES À LA DDP #4**



QUESTION #12.

Existe-t-il une forme d'association recommandée ou privilégiée entre les organisations (c.-à-d. maître-sous-traitant, coentreprise, etc.) pour cette offre ? Dans le cas où la forme de sous-traitant principal est autorisée, toutes les organisations soumissionnant ensemble seront-elles considérées comme co-traitants principaux ?

REPONSE #12.

Il n'existe aucune forme d'association recommandée ou privilégiée entre les organisations. Il appartient aux fournisseurs de le déterminer et de le définir dans leur offre.

QUESTION #13.

Est que le soumissionnaire doit fournir le CV pour chaque ressource présentée?

REPONSE #13.

Le soumissionnaire n'a pas besoin de joindre les CV de chaque ressource présentée. Les fournisseurs sont uniquement tenus de fournir les informations demandées dans le cadre de l'évaluation technique.

QUESTION #14.

À l'annexe A-1, cette partie des tâches de l'OFFER comprend un certain nombre de tâches de surveillance de la gestion (c'est-à-dire le comité de pilotage du projet, le conseil d'administration, le comité technique). Le MAECD peut-il préciser que les coûts liés à la mise en œuvre de ces activités (c.-à-d. les coûts des ateliers, la location d'espace de réunion, la location de services de transport, les frais de communication, de traduction, d'interprétation, etc.) doivent être tirés de la catégorie budgétaire « AUTRES COÛTS DIRECTS - Transport, hébergement pour des tiers ». " ?

REPONSE #14.

L'annexe A-1 est un guide technique à titre de référence seulement.

L'annexe A, Énoncé des travaux, est le document contractuel énumérant les tâches de l'entrepreneur.

Le MAECD modifiera la DDP et supprimera l'annexe A-1, car ces informations ne font pas partie de l'énoncé des travaux et ne sont pas requises pour que l'entrepreneur soumette une proposition.

Il n'y a aucune tâche associée à la mise en place d'un comité. L'entrepreneur ne sera chargé que de la surveillance.

L'enveloppe de financement *AUTRES COÛTS DIRECTS peut UNIQUEMENT être utilisée pour le transport et l'hébergement de tiers identifiés par le MAECD. Il n'y a pas d'enveloppe remboursable pour rembourser les frais d'atelier, la location d'espace de réunion, la location de services de transport, les frais de communication, de traduction et d'interprétation, car ce ne sont pas des tâches indiquées à l'annexe A - Énoncé des travaux.

QUESTION #15.

À l'annexe A-1, OFFER doit développer et maintenir un site Web de projet qui fera la publicité de l'initiative OFFER, des partenaires et des résultats obtenus, ainsi que développer d'autres produits de communication sur les résultats d'OFFER pour encourager la mobilisation des ressources. Le MAECD peut-il préciser de quelle enveloppe budgétaire seraient tirés les coûts liés à la mise en œuvre de ces activités ?

REPONSE #15.

L'annexe A-1 est un guide technique à titre de référence seulement.

L'annexe A, Énoncé des travaux, est le document contractuel énumérant les tâches de l'entrepreneur.

Le MAECD modifiera la DDP et supprimera l'annexe A-1, car ces informations ne font pas partie de l'énoncé des travaux et ne sont pas requises pour que l'entrepreneur soumette une proposition.

Conformément à la section 4.1 de l'énoncé des travaux, l'entrepreneur doit développer et maintenir un site Web qui fera la publicité de l'initiative OFFRE, des partenaires et des résultats obtenus.

Les seuls coûts associés au développement et à la maintenance du site Web seraient le niveau d'effort requis par la ressource assignée ou le sous-traitant. Aucun frais supplémentaire ne sera pris en compte.



QUESTION #16.

Le MAECD peut-il confirmer quel serait le plafond budgétaire total de l'OFFRE ?

REPONSE #16.

Le MAECD ne divulguera pas le budget du projet.

L'Annexe B – Base de paiement comprend principalement les enveloppes de financement de limitation des dépenses.

L'évaluation financière portera uniquement sur les parties des services professionnels.

Les informations supplémentaires ne sont pas partagées pour garantir l'intégrité du processus concurrentiel.

(B) MODIFICATONS APPORTÉES À LA DDP

1) A la page 1, sous l'invitation prend fin

SUPPRIMER

Solicitation Closes / L'invitation prend fin

At /à : 14:00

EST (Eastern Standard Time / HNE (Heure Normale de l'Est)

On / le: 20 mars, 2024

REEMPLACER PAR :

Solicitation Closes / L'invitation prend fin

At /à : 14:00

EST (Eastern Standard Time / HNE (Heure Normale de l'Est)

On / le: 3 avril 2024

2) Dans la PARTIE 2 – INSTRUCTION À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

SUPPRIMER: Section 2.4 Demandes de renseignements - en période de soumission entièrement

REEMPLACER PAR :

2.4 Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par **COURRIEL SEULEMENT** à l'autorité contractante isabelle.doray@international.gc.ca **au moins trois (3) jours civils** avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.



3) Annexe A-1 Guide Technique

SUPPRIMER: Annexe A-1 Guide Technique entièrement car ces informations ne font pas partie de l'énoncé des travaux et ne sont pas requises pour que l'entrepreneur soumette une proposition.

4) Dans l'ANNEXE E – Critères d'évaluation des soumissions

SUPPRIMER: ANNEXE "E-3" – CRITERES TECHIQUES COTÉS, entièrement

REEMPLACER PAR:

ANNEXE "E-3" – CRITERES TECHNIQUES COTÉS

4.1.3. Critères techniques cotés

- a) Les soumissions qui satisfont à tous les critères techniques et financiers obligatoires seront évaluées et cotées tel qu'indiqué dans les tableaux insérés ci-dessous.
- b) Les soumissions qui n'obtiennent pas le nombre de points minimums requis précisé seront déclarées irrecevables.
- c) Chaque critère technique coté doit être traité séparément.

4.1.3.1. Les paramètres suivants s'appliquent à la section « Expérience du soumissionnaire »

Lorsque les projets proposés décrits ont été réalisés par un consortium ou une coentreprise, le soumissionnaire doit indiquer clairement lesquels des membres de ce consortium ou de cette coentreprise étaient responsables de la gestion et de l'exécution des tâches* décrites, ainsi que leur rôle dans la mise en œuvre des projets.

* Lorsque le soumissionnaire doit décrire les tâches effectuées et l'expérience acquise, il doit fournir les renseignements suivants pour chaque projet cité en référence.

- La durée pendant laquelle les tâches ont été effectuées ou l'expérience a été acquise dans le cadre du projet (y compris les dates de début et de fin);
- Le pays où le projet a été réalisé – Les intervenants;
- Un bref résumé du projet.

4.1.3.2. Définition

Intervenants:

- **Secteur privé :** Comprend les entreprises privées.
- **Secteur public :** Comprend les administrations locales, provinciales ou fédérales, les services ou les organismes gouvernementaux, les sociétés d'État ou un établissement financé par le gouvernement, comme une école (y compris les universités) ou un hôpital.
- **Organisation non gouvernementale (ONG) :** Autres donateurs, organisations non gouvernementales, organisations internationales.

Financement basé sur les résultats:

Le financement axé sur les résultats implique un mécanisme par lequel un bailleur de fonds est prêt à effectuer des paiements à un agent qui assume la responsabilité d'atteindre des résultats prédéfinis. Les résultats sont définis à l'avance et le financement n'est débloqué que lorsque ces résultats sont vérifiés de manière indépendante.



Financement mixte:

Utilisation stratégique du financement de développement pour la mobilisation de fonds supplémentaires en faveur du développement durable dans les pays en développement, lorsque le financement supplémentaire désigne le financement commercial qui ne cible pas principalement les résultats en matière de développement dans les pays en développement.

CRITERES TECHNIQUES COTÉS																															
Expériences du Soumissionnaire																															
CC1	<p>Le soumissionnaire devrait décrire son expérience en matière de gestion de projets qui comprend la mobilisation de multiples intervenants et une structure de paiement basé sur les résultats.</p> <p>Le soumissionnaire devrait fournir un bref résumé pour chacun des trois (3) projets, et indiquer clairement les tâches qu'il a effectuées, ainsi que les produits livrables réalisés à toutes les étapes du projet.</p> <p>REMARQUE :</p> <p>Les projets DOIVENT avoir été achevés le 1^{er} janvier 2011 ou après cette date; et</p> <p>La valeur globale du projet DOIT être d'au moins 1,000,000\$ CA (par année).</p> <p>Aux fins des exigences CC1.1 à CC1.3, on entend par « projet » un contrat, une entente ou un accord signé par le soumissionnaire individuellement ou dans le cadre d'un consortium pour fournir les services.</p> <p>Si, dans la soumission, le nombre de projets présentés excède le nombre stipulé dans un critère d'évaluation, le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) ne prendra en considération que les trois (3) premiers projets dans l'ordre de présentation.</p> <p>L'évaluation portera sur l'expérience cumulative; par conséquent, il n'est pas nécessaire que chaque projet comporte tous les éléments</p>																														
CC1.1	Expérience de la mise en œuvre et de la supervision de projets																														
<p>Le soumissionnaire devrait décrire et résumer son expérience en gestion de projet et les tâches effectuées en lien avec chacun des éléments ci-dessous.</p> <p>Trois (3) points seront attribués par élément lorsque les tâches réalisées sont décrites dans l'un des trois (3) projets présentés.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mettre en œuvre un projet. 2) Assurer le suivi de l'avancement des projets, y compris la gestion axée sur les résultats. 3) Mettre en œuvre d'un projet dans le secteur de l'éducation à un niveau inférieur au niveau postsecondaire. 4) Communiquer avec des intervenants du secteur public et des organisations non gouvernementales. 5) Communiquer avec des intervenants du secteur privé. 6) Gérer les risques associés au projet. 7) Mettre en œuvre un projet auprès de l'une des populations suivantes en tant que bénéficiaires : communautés autochtones, migrants, réfugiés, femmes 	<table border="1"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Élément #</th> <th style="text-align: center;">PROJETS reliés aux tâches réalisées</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td style="text-align: center;">1)</td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">2)</td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">3)</td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">4)</td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">5)</td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">6)</td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">7)</td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">8)</td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">9)</td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">10)</td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">11)</td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">12)</td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">13)</td><td></td></tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;">Maximum 39 points</td> </tr> </tbody> </table>	Élément #	PROJETS reliés aux tâches réalisées	1)		2)		3)		4)		5)		6)		7)		8)		9)		10)		11)		12)		13)		Maximum 39 points	
Élément #	PROJETS reliés aux tâches réalisées																														
1)																															
2)																															
3)																															
4)																															
5)																															
6)																															
7)																															
8)																															
9)																															
10)																															
11)																															
12)																															
13)																															
Maximum 39 points																															



<p>et filles, populations déplacées à l'intérieur du pays et/ou communautés afro-latino-américaines.</p> <p>8) Gérer un projet de financement mixte en partenariat avec deux (2) bailleurs de fonds ou plus.</p> <p>9) Obtenir des fonds supplémentaires auprès de nouveaux bailleurs de fonds pour contribuer au financement de projets.</p> <p>10) Rendre compte au comité de gouvernance qui supervise le projet et collaborer avec celui-ci.</p> <p>11) Apprendre et échanger les connaissances et les leçons tirées d'un projet pendant la phase de gestion de projet.</p> <p>12) Fournir une assistance technique pour le renforcement des capacités aux intervenants du projet.</p> <p>13) Améliorer les politiques et les pratiques publiques en appuyant l'adoption de modèles ou de pratiques exemplaires éprouvés par les gouvernements ou les intervenants du secteur.</p>	
--	--

CC1.2	Stratégie en matière d'égalité des genres
--------------	--

<p>Le soumissionnaire devrait décrire et résumer son expérience et les tâches effectuées dans le cadre de la mise en œuvre et de la supervision de projets qui comprennent l'élaboration d'une stratégie en matière d'égalité des genres.</p> <p>Trois (3) points seront attribués par élément lorsque les tâches réalisées sont décrites dans l'un des trois (3) PROJETS fournis.</p> <p>1) Utiliser l'analyse comparative entre les sexes tout au long de la conception et de la mise en oeuvre des projets.</p> <p>2) Veiller à ce que les données soient ventilées selon le genre et d'autres facteurs identitaires intersectionnels, y compris la caste, le sexe, la race, l'ethnicité, la classe, la sexualité, la religion, le handicap).</p> <p>3) Consulter les femmes, les filles et les populations vulnérables pour s'assurer que les perspectives sont intégrées aux analyses comparatives entre les sexes</p>	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th style="width: 20%;">Élément #</th> <th>PROJETS reliés aux tâches réalisées</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3)</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Maximum 9 points</td> </tr> </tbody> </table>	Élément #	PROJETS reliés aux tâches réalisées	1)		2)		3)		Maximum 9 points	
Élément #	PROJETS reliés aux tâches réalisées										
1)											
2)											
3)											
Maximum 9 points											

CC1.3	Conception, élaboration et mise en œuvre du financement fondé sur les résultats
--------------	--

<p>Le soumissionnaire devrait décrire et résumer son expérience et les tâches réalisées lors de la mise en œuvre et de la supervision d'un projet lié à la conception et à l'élaboration d'initiatives de financement axé sur les résultats ou de programmes axés sur les résultats.</p> <p>Trois (3) points seront attribués par élément lorsque les tâches réalisées sont décrites dans l'un des trois (3) PROJETS fournis.</p>	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th style="width: 20%;">Élément #</th> <th>PROJETS reliés aux tâches réalisées</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>4)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>5)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>6)</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Élément #	PROJETS reliés aux tâches réalisées	1)		2)		3)		4)		5)		6)	
Élément #	PROJETS reliés aux tâches réalisées														
1)															
2)															
3)															
4)															
5)															
6)															



<ol style="list-style-type: none"> 1) Définir l'objectif de paiement axé sur les résultats et le processus d'obtention de résultats permettant de valider des résultats obtenus. 2) Déterminer les sources de financement ou les contributeurs financiers du projet ou de l'initiative de paiement axé sur les résultats. 3) Établir un budget et des prévisions concernant le paiement axé sur les résultats. 4) Définir des mesures relatives aux paiements fondés sur les résultats. 5) Définir le processus de vérification indépendant utilisé pour valider les résultats de l'initiative une fois celle-ci achevée. 6) Établir et administrer un fonds fiduciaire ou un mécanisme bancaire pour recevoir des fonds des payeurs qui attendent des résultats et des bailleurs de fonds à vocation sociale, y compris la détermination de l'institution financière, la collecte de renseignements et l'évaluation des données. 7) Gérer les risques financiers 	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 10%; text-align: center;">7)</td> <td style="width: 90%;"></td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;">Maximum 21 points</td> </tr> </table>	7)		Maximum 21 points	
7)					
Maximum 21 points					
Total Évaluation Technique Coté - Soumissionnaire : /69 points					

CRITERES TECHNIQUES COTÉS	
Ressource Catégorie: Directeur de l'OFFER	
CC2	<p>Le soumissionnaire devrait décrire l'expérience du directeur de l'OFFER proposé et les tâches effectuées dans chacun des exemples de projet cités.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir un bref résumé du projet et indiquer les tâches que la ressource proposée a effectuées, ainsi que les produits livrables réalisés à toutes les étapes du projet.</p> <p>REMARQUE :</p> <p>Les projets DOIVENT avoir été achevés le 1^{er} janvier 2011 ou après; et</p> <p>La ressource DOIT avoir effectué les tâches associées au projet pendant au moins douze (12) mois consécutifs (1 an) – de AA-MM à AA-MM pour chaque projet fourni en réponse au CC2.</p>
CC2.1	Étude: Directeur de l'OFFER
<p>Le soumissionnaire devrait fournir une copie de diplôme/certificat que le Directeur de l'OFFER proposé a obtenu dans un domaine pertinent* aux services demandés et octroyé par un établissement reconnu. *</p> <p>« Domaine pertinent » correspond à un domaine lié à l'éducation, la finance mixte, la sociologie, le développement international, les sciences politiques, l'étude des femmes ou à d'autres sciences sociales, à l'administration des affaires, à l'économie, à la politique publique, aux statistiques ou aux relations publiques, de la gestion de projet, du financement</p>	<p>Si le directeur de l'OFFER proposé possède :</p> <p>a) un Diplôme d'études supérieures (c.-à-d. supérieur au baccalauréat): 7 points</p> <p>b) un ou plusieurs Diplôme de premier cycle (c.-à-d. baccalauréat OU l'équivalent) : 2 points par diplôme - Maximum de 4 points</p> <p>c) Un ou plusieurs certificats obtenus dans un « Domaine pertinent »: 2 points par certificat - Maximum de 12 points</p> <p style="text-align: right;">Maximum de 23 points</p>



innovant, des programmes des paiements basés sur les résultats, de l'égalité des genres.

On entend par « établissement reconnu » une entité publique, non gouvernementale ou privée à laquelle on a accordé l'autorité entière de fournir une formation spécialisée formelle.

Le Canada ne tiendra compte que des programmes d'études que la ressource proposée aura achevés avec succès à la date de clôture des soumissions.

Si la formation de la ressource proposée a été obtenue à l'extérieur du Canada, le soumissionnaire **doit** présenter, avec la preuve de la formation déclarée, une évaluation de la validation des titres de compétences étrangers par rapport aux normes canadiennes. Les soumissionnaires peuvent s'adresser au Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI), qui peut les aider dans cette démarche.

Les soumissionnaires auront au maximum 60 jours civils, après la date de clôture des offres, pour fournir l'évaluation de la validation des titres de compétences étrangers.

CC2.2

Expériences: Directeur de l'OFFER

Le soumissionnaire devrait décrire les tâches effectuées par le **directeur de l'OFFER** proposé qui démontrent son expérience liée à la direction d'initiatives.

Trois (3) points seront attribués par élément lorsque les tâches réalisées sont décrites dans l'un des trois (3) **PROJETS** fournis.

- 1) Assurer la qualité globale et la supervision de la gestion de toutes les activités du projet.
- 2) Diriger l'élaboration et l'examen de tous les documents clés du projet.
- 3) Établir et maintenir des réseaux d'intervenants clés (gouvernement, société civile, autres donateurs, secteur privé).
- 4) Assurer la gestion efficace de l'avancement, des réalisations et des résultats du projet et de leur capacité à gérer les risques.
- 5) Gérer des projets de développement international.
- 6) Concevoir, lancer ou évaluer des initiatives de paiement basé sur les résultats.
- 7) Gérer des initiatives de financement mixte avec des partenaires des secteurs public et privé

Élément #	PROJETS reliés aux tâches réalisées
1)	
2)	
3)	
4)	
5)	
6)	
7)	
Maximum 21 points	

Total Évaluation Technique Coté – Directeur de l'OFFER: /44 points



CRITERES TECHNIQUES COTÉS	
Ressource Catégorie: Gestionnaire Principal des Défis de l'OFFER	
CC3	<p>Le soumissionnaire devrait décrire l'expérience du gestionnaire principal des défis OFFER proposé et les tâches effectuées dans chacun des exemples de projet cités. Le soumissionnaire devrait fournir un bref résumé du projet et indiquer clairement les tâches que la ressource proposée a effectuées, ainsi que les produits livrables réalisés à toutes les étapes du projet.</p> <p>REMARQUE:</p> <p>Les projets DOIVENT avoir été achevés le 1^{er} janvier 2011 ou après; et</p> <p>La ressource DOIT avoir effectué les tâches associées au projet pendant au moins douze (12) mois consécutifs (1 an) – de AA-MM à AA-MM pour chaque projet fourni en réponse au CC3.</p>
CC3.1	Étude: Gestionnaire Principal des Défis de l'OFFER
<p>Le soumissionnaire devrait fournir <u>une copie de diplôme/certificat</u> que le Gestionnaire Principal des Défis l'OFFER proposé a obtenu dans un domaine pertinent* aux services demandés et octroyé par un établissement reconnu. *</p> <p>« Domaine pertinent » correspond à un domaine lié à l'éducation, la finance mixte, la sociologie, le développement international, les sciences politiques, l'étude des femmes ou à d'autres sciences sociales, à l'administration des affaires, à l'économie, à la politique publique, aux statistiques ou aux relations publiques, de la gestion de projet, du financement innovant, des programmes des paiements basés sur les résultats, de l'égalité des genres.</p> <p>On entend par « établissement reconnu » une entité publique, non gouvernementale ou privée à laquelle on a accordé l'autorité entière de fournir une formation spécialisée formelle.</p> <p>Le Canada ne tiendra compte que des programmes d'études que la ressource proposée aura achevés avec succès à la date de clôture des soumissions.</p> <p>Si la formation de la ressource proposée a été obtenue à l'extérieur du Canada, le soumissionnaire doit présenter, avec la preuve de la formation déclarée, une évaluation de la validation des titres de compétences étrangers par rapport aux normes canadiennes. Les soumissionnaires peuvent s'adresser au Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI), qui peut les aider dans cette démarche.</p> <p>Les soumissionnaires auront au maximum 60 jours civils, après la date de clôture des offres, pour fournir l'évaluation de la validation des titres de compétences étrangers.</p>	<p>Si le Gestionnaire Principal des Défis de l'OFFER proposé possède :</p> <p>a) un Diplôme d'études supérieures (c.-à-d. supérieur au baccalauréat): 7 points</p> <p>b) un ou plusieurs Diplôme de premier cycle (c.-à-d. baccalauréat OU l'équivalent) :</p> <p style="text-align: center;">2 points par diplôme - Maximum de 4 points</p> <p>c) Un ou plusieurs certificats obtenus dans un « Domaine pertinent »:</p> <p style="text-align: center;">2 points par certificat - Maximum de 12 points</p> <p style="text-align: right;">Maximum de 23 points</p>
CC3.2	Expérience: Gestionnaire Principal des Défis de l'OFFER
Le soumissionnaire devrait décrire les tâches effectuées par le Gestionnaire principal des défis de	



<p>L'OFFER qui démontre son expérience de la gestion de projets qui intègrent une approche de financement axé sur les résultats ou un programme axé sur les résultats.</p> <p>Trois (3) points seront attribués par élément lorsque les tâches réalisées sont décrites dans l'un des trois (3) PROJETS fournis.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Élaborer des outils (p. ex., des documents de sensibilisation, des listes de contrôle de la diligence raisonnable); coordonner le défi dont le paiement est basé sur les résultats ou les approches axées sur les résultats (par exemple, effectuer la présélection des propositions; soutenir ou effectuer la diligence raisonnable des promoteurs présélectionnés; documenter les processus d'approbation et les décisions de financement; faire des recommandations à un comité d'examen des projets ou à un organe équivalent). 2) Établir des relations avec les organisations locales et travailler avec elles. 3) Concevoir et lancer des défis de paiement basé sur les résultats. 4) Collaborer avec le secteur privé à la conception, à l'élaboration ou à la mise en œuvre d'initiatives dont le financement est basé sur les résultats. 5) Diriger l'élaboration et la mise en œuvre de plans stratégiques pour la promotion des politiques publiques et les communications. 6) Diriger la mise en œuvre de plans stratégiques pour le renforcement des capacités ou l'échange des connaissances. 7) Superviser la mise en œuvre de la stratégie en matière d'égalité des genres. 8) Travailler à des initiatives de financement innovant ou mixtes avec le secteur public ou privé. 	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Élément #</th> <th>PROJETS reliés aux tâches réalisées</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1)</td><td></td></tr> <tr><td>2)</td><td></td></tr> <tr><td>3)</td><td></td></tr> <tr><td>4)</td><td></td></tr> <tr><td>5)</td><td></td></tr> <tr><td>6)</td><td></td></tr> <tr><td>7)</td><td></td></tr> <tr><td>8)</td><td></td></tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;">Maximum 24 points</td> </tr> </tbody> </table>	Élément #	PROJETS reliés aux tâches réalisées	1)		2)		3)		4)		5)		6)		7)		8)		Maximum 24 points	
	Élément #	PROJETS reliés aux tâches réalisées																			
	1)																				
	2)																				
	3)																				
	4)																				
	5)																				
	6)																				
	7)																				
	8)																				
Maximum 24 points																					
Total Évaluation Technique Coté – Gestionnaire Principal des Défis: /47 points																					

CRITERES TECHNIQUES COTÉS	
Ressource Catégorie: Gestionnaire de Fonds de l'OFFER	
CC4	<p>Le soumissionnaire devrait décrire l'expérience du gestionnaire de fonds de l'OFFER proposé et les tâches effectuées dans chacun des exemples de projet cités. Le soumissionnaire devrait fournir un bref résumé du projet et indiquer clairement les tâches que la ressource proposée a effectuées, ainsi que les produits livrables réalisés à toutes les étapes du projet.</p> <p>REMARQUE:</p> <p>Les projets DOIVENT avoir été achevés le 1^{er} janvier 2011 ou après; et</p>



	La ressource DOIT avoir effectué les tâches associées au projet pendant au moins douze (12) mois consécutifs (1 an) – de AA-MM à AA-MM pour chaque projet fourni en réponse au CC4.													
CC4.1	Étude : Gestionnaire de Fonds de l'OFFER													
<p>Le soumissionnaire devrait fournir <u>une copie de diplôme/certificat</u> que le Gestionnaire de Fonds de l'OFFER proposé a obtenu un domaine pertinent* aux services demandés et octroyé par un établissement reconnu. *</p> <p>« Domaine pertinent » correspond à un domaine lié à l'éducation, la finance mixte, la sociologie, le développement international, les sciences politiques, l'étude des femmes ou à d'autres sciences sociales, à l'administration des affaires, à l'économie, à la politique publique, aux statistiques ou aux relations publiques, de la gestion de projet, du financement innovant, des programmes des paiements basés sur les résultats, de l'égalité des genres.</p> <p>On entend par « établissement reconnu » une entité publique, non gouvernementale ou privée à laquelle on a accordé l'autorité entière de fournir une formation spécialisée formelle.</p> <p>Le Canada ne tiendra compte que des programmes d'études que la ressource proposée aura achevés avec succès à la date de clôture des soumissions.</p> <p>Si la formation de la ressource proposée a été obtenue à l'extérieur du Canada, le soumissionnaire doit présenter, avec la preuve de la formation déclarée, une évaluation de la validation des titres de compétences étrangers par rapport aux normes canadiennes. Les soumissionnaires peuvent s'adresser au Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI), qui peut les aider dans cette démarche.</p> <p>Les soumissionnaires auront au maximum 60 jours civils, après la date de clôture des offres, pour fournir l'évaluation de la validation des titres de compétences étrangers.</p>	<p>Si le Gestionnaire de Fonds de l'OFFER proposé possède :</p> <p>a) un Diplôme d'études supérieures (c.-à-d. supérieur au baccalauréat): 7 points</p> <p>b) un ou plusieurs Diplôme de premier cycle (c.-à-d. baccalauréat OU l'équivalent) :</p> <p style="text-align: center;">2 points par diplôme - Maximum de 4 points</p> <p>c) Un ou plusieurs certificats obtenus dans un « Domaine pertinent »:</p> <p style="text-align: center;">2 points par certificat - Maximum de 12 points</p> <p style="text-align: right;">Maximum de 23 points</p>													
CC4.2	Expérience: Gestionnaire de fonds de l'OFFER													
<p>Le soumissionnaire devrait décrire les tâches effectuées par le gestionnaire de fonds de l'OFFER proposé qui démontrent son expérience dans la gestion de projets qui intègrent une approche axée sur le financement basé sur les résultats ou les programmes axés sur les résultats.</p> <p>Trois (3) points seront attribués par élément lorsque les tâches réalisées sont décrites dans l'un des trois (3) PROJETS fournis.</p> <p>1) Établir et administrer un fonds fiduciaire ou un mécanisme bancaire pour recevoir des fonds des</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 20%;">Élément #</th> <th style="width: 80%;">PROJETS reliés aux tâches réalisées</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">1)</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">2)</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">3)</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">4)</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;">Maximum 12 points</td> </tr> </tbody> </table>		Élément #	PROJETS reliés aux tâches réalisées	1)		2)		3)		4)		Maximum 12 points	
Élément #	PROJETS reliés aux tâches réalisées													
1)														
2)														
3)														
4)														
Maximum 12 points														



<p>payeurs qui attendent des résultats et/ou des bailleurs de fonds à vocation sociale.</p> <p>2) Assurer la gestion financière et l'établissement de rapports.</p> <p>3) Établir des budgets et des prévisions liées à l'approche axée sur les résultats ou au financement basé sur les résultats.</p> <p>4) Élaborer et maintenir un système d'enregistrement et de classement.</p>	
<p>Total Évaluation Technique Coté – Gestionnaire des Fonds OFFER: /35 points</p>	

<p>Total Évaluation Technique Coté – Soumissionnaire</p>	<p>/69</p>
<p>Total Évaluation Technique Coté – Directeur de l'OFFER</p>	<p>/44</p>
<p>Total Évaluation Technique Coté – Gestionnaire Principal des Défis de l'OFFER</p>	<p>/47</p>
<p>Total Évaluation Technique Coté – Gestionnaire des Fonds de l'OFFER</p>	<p>/35</p>
<p>Total – Critères techniques cotés Obtenir le minimum requis de 117 points (60 %) au total pour les critères d'évaluation techniques qui font l'objet d'une cotation numérique. La cotation est effectuée sur une échelle de 195 points.</p>	<p>/195</p>

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES